

FORMATION

REFERENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT MORAL, SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES : CSE et ENTREPRISE

EN VISIO-CONFERENCE – INTER ENTREPRISE

CODE V207

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur :

Programme	<ul style="list-style-type: none"> Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle-t-on ? Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : enjeux, signaux faibles et d'alerte Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : qui doit faire quoi ? Réagir à une situation de harcèlement moral ou sexuel 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes. Comprendre les différents types de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts. Identifier les missions du référent ENTREPRISE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes. Identifier les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes. Intégrer la prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention. 		
Public	<ul style="list-style-type: none"> Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes désigné par le Comité Social et économique parmi ses membres Référent ENTREPRISE chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire d'évaluation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de fin de formation
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> Visio-conférence 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> 2 jours soit 14 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> 1180 nets de TVA la formation par participant.
Date(s)	<ul style="list-style-type: none"> 	Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> 10 personnes maximum
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une connexion internet suffisante pour suivre une formation en visioconférence, un test de connexion sera réalisé quelques jours avant la formation auprès de chaque participant Avoir une adresse mail active <p>Avoir par participant, un système permettant de voir, d'être vu, d'entendre et de parler : ordinateur équipé d'une webcam + haut-parleurs + micro</p>		

V2/01/2021